



LE MAROC AU SALON INTERNATIONAL DES PRODUITS BIOLOGIQUES « BIOFACH 2016 »

Sous l'égide du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, le Maroc prend part, au salon international des produits biologiques « BIOFACH into organic 2016 » qui se tient du 10 au 13 Février 2016 à Nuremberg en Allemagne. Ce salon est considéré comme l'un des plus grands rendez-vous annuels des professionnels du secteur de la production biologique en Europe.

Le BIOFACH porte sur une superficie de près de 70 000 m² et attire plus de 2000 exposants. Il constitue une plateforme privilégiée offrant aux opérateurs marocains des produits biologiques un accès direct à des acheteurs qualifiés à l'échelle régionale et internationale. Avec environ 50 000 visiteurs en provenance de 150 pays, le Biofach confirme sa position de leader incontournable dans le secteur agroalimentaire biologique.

Organisé par l'Établissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations (EACCE) en partenariat avec l'association marocaine de la filière des productions biologiques (AMABIO), la participation marocaine s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie « Plan Maroc Vert », notamment dans son volet de développement des exportations agroalimentaires.

› L'objectif à travers la participation à cette manifestation est de:

- Renforcer la notoriété de l'offre marocaine en produits biologiques sur le marché allemand et européen, en mettant en exergue les atouts de l'origine Maroc tels que la qualité, l'authenticité et la diversité ;
- Faire connaître le Maroc sur cette plateforme comme pays producteur et exportateur des produits biologiques ;
- Communiquer sur ces produits et leurs avantages concurrentiels afin de renforcer leur positionnement sur le marché international ;

MOROCCO

- Saisir l'opportunité de la présence des principaux acteurs du secteur pour rencontrer des partenaires et des prospects afin de nouer de nouveaux partenariats;
- Mettre en avant les potentialités, les réalisations et les projections de développement de ce secteur dans le cadre du Plan Maroc Vert.

Aussi et afin d'assurer une présence remarquée dans ce salon, l'EACCE a aménagé un pavillon d'une superficie totale de 178 m² pour accompagner 13 entreprises marocaines dans l'objectif d'offrir aux visiteurs un large panel de produits Bio, notamment les agrumes, les légumes, les produits de la rose, les huiles essentielles, l'huile d'argan alimentaire et cosmétique, l'huile d'olives, le safran, la spiruline, les amandes et le couscous, etc...ainsi qu'une variété de plantes aromatiques et médicinales qui présentent un grand intérêt pour le marché européen et pour lesquelles le Maroc présente une variété et une richesse rares.

Cet évènement permettra également d'instaurer une plate-forme d'échange à travers un programme intensif de rencontres B to B programmées entre les opérateurs marocains et les donneurs d'ordre allemand et européens.

PLAN MAROC VERT

C'est en avril 2008 que le Gouvernement marocain a adopté la stratégie du « Plan Maroc Vert » afin de relancer l'économie du secteur agricole.

Cette nouvelle politique a pour finalité la mise en valeur de l'ensemble du potentiel agricole du territoire en vue de rendre l'agriculture le principal moteur de croissance de l'économie nationale dans les 10 à 15 prochaines années.

La stratégie est articulée autour d'une approche globale qui couvre l'ensemble des acteurs selon leurs objectifs propres. Elle repose sur deux piliers majeurs :



Pilier I : Une agriculture à forte valeur ajoutée

L'objectif du Pilier I du Plan Maroc vert est le développement accéléré de l'agriculture à forte valeur ajoutée et à forte productivité. Cela passe par la création volontariste de pôles de développement agricoles et agroalimentaires à forte valeur ajoutée, répondant pleinement aux exigences du marché.

Ce développement pourrait également être atteint à travers le déclenchement d'une nouvelle vague d'investissement massif autour de nouveaux acteurs à forte capacité managériale, rationalisation des structures de l'industrie et mutualisation des moyens autour de groupements d'intérêt économique privés et de groupements interprofessionnels.

A terme, le pilier I devrait concerner 400.000 exploitants, générer 150 milliards de dirhams d'investissements autour de 900 projets.

Pilier II : Une agriculture solidaire

Le Plan Maroc Vert prévoit, dans le cadre de son Pilier II, un accompagnement solidaire de la petite agriculture avec comme principaux objectifs :

- La modernisation solidaire de la petite agriculture afin de lutter contre la pauvreté ;
- L'intégration de ces axes dans une stratégie de développement rural intégré et de développement de sources alternatives de revenu.

Entre 600.000 et 800.000 exploitants sont concernés par cette stratégie. Les investissements prévus sont estimés à plus de 15 milliards de dirhams. Trois millions de ruraux devraient voir leurs conditions de vie améliorées.



A propos de l'EACCE :

Créé en 1986, l'Établissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations (EACCE) est un organisme public au service du secteur des produits agro-alimentaires destinés à l'exportation. En tant que tel, son intervention couvre les filières des fruits et légumes frais, des produits végétaux transformés et des produits de la pêche.

Missions de l'EACCE :

Les principales missions dévolues à l'EACCE sont :

- Le contrôle technique des produits alimentaires agricoles et maritimes marocains destinés à l'exportation
- L'animation des comités sectoriels spécialisés de coordination des exportations des produits alimentaires agricoles et maritimes marocains
- La promotion des produits alimentaires agricoles et maritimes marocains sur les marchés extérieurs de destination
- La réalisation d'une veille stratégique opérationnelle sur les marchés d'exportation des produits alimentaires agricoles et maritimes marocains
- L'accompagnement des exportations des petites entreprises pour la qualification et la valorisation des produits destinés à l'exportation.

Afin de mener l'ensemble de ces missions, l'EACCE dispose de 21 représentations régionales réparties dans les différentes zones de production et d'exportation, en vue de garantir un service de proximité aux professionnels du secteur de l'agroalimentaire. Il dispose également de 4 délégations en Europe chargées principalement de la vérification de l'état d'arrivage des produits exportés en terme de qualité et de conformité ainsi que de la veille avec la remontée d'informations utiles au service du secteur agroalimentaire d'exportation.